

REVISION DU PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS

CONCERTATION PUBLIQUE

ATELIER PARTICIPATIF A ANTIBES LE 7 FEVRIER 2019

SYNTHESE

PROJET SUIVI PAR :

LAURENCE GONTARD – laurence.gontard@nicaya.com

STEPHANE SAINT-PIERRE – stephane.saint-pierre@nicaya.com

BARBARA ANTONELLI – barbara.antonelli@nicaya.com

SOMMAIRE

1. Introduction	3
1.1. Le processus de révision concertée du PDU	3
1.2. L'atelier participatif N°4 à Antibes	3
2. Synthèse des contributions	4
2.1. Comment réduire les déplacements ?	4
2.2. Comment réduire la place de la voiture individuelle ?	4
2.3. Comment favoriser la marche à pied et le vélo ?	5
2.4. Comment développer l'usage des transports en commun ?	6
2.5. Comment modifier mes pratiques de mobilité ?	6
3. Les suites	7
4. Annexe : verbatim de l'atelier	8

1. Introduction

1.1. Le processus de révision concertée du PDU

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) a adopté en 2008, son premier Plan de Déplacements Urbains (PDU), permettant une planification de l'organisation des déplacements des personnes et des marchandises sur le territoire.

Suite à l'élargissement du périmètre de l'agglomération en 2012, ce PDU doit être révisé pour être étendu aux 8 nouvelles communes de la CASA. Cette révision doit en outre permettre de confirmer les enjeux et objectifs, ainsi que les actions à poursuivre et à engager par la collectivité pour améliorer, dans une perspective durable, les mobilités sur le territoire.

En particulier, la CASA souhaite aujourd'hui orienter les efforts à venir sur les changements de comportements de tous les acteurs du territoire, afin que ceux-ci puissent se saisir au mieux des infrastructures et services existants.

Elle a décidé de mener une concertation préalable à l'enquête d'utilité publique, du 4 février au 11 mars 2019, afin de recueillir les avis et propositions du public sur les orientations et actions envisagées pour favoriser ces changements.

Dans le cadre de cette concertation publique, 4 ateliers participatifs sont organisés sur le territoire de la communauté d'agglomération : au Rouret pour le Haut et le Moyen Pays, à Valbonne pour le territoire de Sophia-Antipolis, à Villeneuve-Loubet pour l'est de l'agglomération et à Antibes, pour le littoral.

1.2. L'atelier participatif N°4 à Antibes

L'atelier participatif « **Mobilité : changeons nos comportements** », organisé le jeudi 7 février 2019, à la Maison des Associations d'Antibes, a eu pour objectifs de partager le diagnostic territorial en matière de déplacements, ainsi que les propositions d'actions envisagées pour faire évoluer les pratiques de mobilité, puis de faire évaluer et enrichir ces propositions par les participants.

130 personnes ont participé à la première partie de la réunion en plénière.

70 personnes ont participé à la seconde partie de la réunion, en atelier.

Après la présentation de l'état des lieux territorial et des pistes d'actions envisagées, les participants ont travaillé sur 5 ateliers pour :

- Evaluer les actions nécessaires au changement de comportement ;
- Identifier les actions complémentaires qui, de leur point de vue, seraient de nature à contribuer au changement de comportement ;
- Prioriser les actions.

La présente synthèse regroupe les éléments les plus significativement évoqués par les participants au cours de cet atelier, dont les verbatims sont proposés en annexe.

2. Synthèse des contributions

A partir de leur pratique des mobilités sur le territoire, les participants ont identifié les actions qui, de leur point de vue, pouvaient contribuer au changement de comportement, autour de 5 thématiques :

- Comment réduire les déplacements ?
- Comment réduire la place de la voiture individuelle ?
- Comment favoriser la marche à pied et le vélo ?
- Comment développer l'usage des transports en commun ?
- Comment modifier mes pratiques de mobilité ?

2.1. Comment réduire les déplacements ?

Les trois premières actions proposées par les participants pour réduire les déplacements sont le maintien et le **développement des commerces de proximité** ou ambulants, le **ramassage scolaire sécurisé** et le **renforcement du maillage des réseaux de transport en commun**.

Viennent ensuite des mesures visant à :

- Améliorer la **qualité des transports en commun**, au niveau des horaires en soirée (avec prise de relais possible par des taxis), voire à les rendre gratuits (notamment dans le cas de navettes en centre-ville) ;
- **Favoriser la solidarité et la communication entre voisins** ;
- **Sécuriser, étendre et entretenir les pistes cyclables et piétonnes** ;
- Mettre en place des **navettes maritimes** ;
- Développer le **télétravail et l'accès à la fibre optique** ;
- Mettre en place des **incitations financières**, telles que l'aide à l'acquisition d'un VAE, participation des entreprises aux abonnements de bus ou récompense des personnes pratiquant les modes actifs.

Les participants ont enfin proposé des actions de sensibilisation aux enjeux de pollution et pour favoriser la marche à pied des écoliers.

2.2. Comment réduire la place de la voiture individuelle ?

Pour les participants, la principale action qui permettrait de réduire la place de la voiture individuelle est l'**arrêt du développement des centres commerciaux au profit des commerces de proximité**, qui pourraient proposer des livraisons.

Les participants proposent également de développer les **pistes cyclables**, des **navettes maritimes**, ainsi que des **parkings relais** et d'allouer plus de places pour les vélos dans les transports en commun.

Viennent ensuite :

- **L'amélioration des performances des transports en commun**, par le biais d'une meilleure information en temps réel, d'une offre à la carte, d'une extension des amplitudes horaires et d'une harmonisation entre les différentes agglomérations dans une approche globale,
- Les **incitations financières à destination des entreprises**, préalablement sensibilisées au coût de la pollution, et qui mettraient en place des bus pour leurs salariés par exemple,
- **Le développement du covoiturage**, avec des incitations financières aux covoitureurs, l'utilisation de voies de bus dédiées, la création d'une application de type « blablacar » régionale efficace et des stations de covoiturage aux arrêts de bus,
- La **gratuité des transports publics**,
- Les **actions de communication** sur les bénéfices de la marche à pied pour la santé, sur les coûts de l'utilisation des voitures particulières,
- Le renforcement du **ramassage scolaire**,
- **L'autopartage**.

2.3. Comment favoriser la marche à pied et le vélo ?

Les principales actions proposées par les participants pour favoriser le vélo passent par le développement des équipements et infrastructures dédiés aux cycles :

- **Stationnements** (arceaux), en particulier sur les lieux publics et dans les entreprises,
- **Accueil des vélos dans les bus** ou à l'arrière (crochets),
- **Amélioration du maillage, de la qualité et de la sécurité des pistes cyclables**,

et par celui des vélos électriques :

- Mise en place de **vélos bleus électriques**
- **Subventions à l'achat de VAE**.

Les participants considèrent également que la pratique du vélo et de la marche à pied, l'une ne devant pas se faire au détriment de l'autre, doit être **encouragée, dès le plus jeune âge** par le biais de pédi/vélobus, grâce à de la **publicité** ou par des **manifestations** (randonnées, événements sportifs), avec des actions de **sensibilisation à l'organisation de son temps et une représentation en conseil municipal**.

L'aspect **sécurité** est mis en avant par les participants, tant pour la pratique du vélo que de la marche à pied. Ils proposent des actions de la police municipale pour faire respecter les trottoirs et pistes, la mise en place de caméras et d'éclairage, l'aménagement de zones 30, la pose de panneaux pour alerter les automobilistes, la réduction de la vitesse automobile, la séparation des pistes avec des bordures, l'élargissement de trottoirs, la réglementation des overboards et trottinettes.

Les participants proposent en outre que **l'aménagement du territoire** soit pensé pour privilégier les modes actifs : favoriser les commerces de proximité, ne plus créer de grands centres commerciaux, accompagner les nouvelles constructions pour prévoir les accès et stationnements vélos, favoriser les zones piétonnes.

Enfin, les participants ont proposé, pour favoriser la marche à pied **d'installer des bancs publics, d'entretenir les haies** pour qu'elles n'envahissent pas les trottoirs, **de fermer le Cap d'Antibes aux voitures le dimanche** et de **créer un itinéraire piéton de la Fontonne au Centre d'Antibes**.

2.4. Comment développer l'usage des transports en commun ?

Pour développer l'usage des transports en commun, les participants ont d'abord demandé à ce que **l'intermodalité** soit améliorée, d'une part **entre les TER et les bus**, notamment avec la création d'une gare TER sur Sophia et de meilleures correspondances, d'autre part entre les différents modes, avec des parkings relais, un ticket unique.

Ils ont ensuite proposé de rendre les **transports en commun gratuits**.

Enfin, ils ont demandé à ce que leurs **performances** soient améliorées, en termes d'**information** (avec des panneaux d'affichage aux arrêts), d'**amplitude** et de **fréquence**, en particulier le soir et le week-end, de **propreté des arrêts** et de **rapidité** (lignes directes, voies dédiées, réalisation du bus-tram plus rapide).

Les participants ont enfin proposé de créer de **nouvelles lignes de bus-tram** vers Villeneuve ou Vallauris et de **développer les navettes maritimes**.

2.5. Comment modifier mes pratiques de mobilité ?

Pour les participants, la modification des pratiques de mobilités passe d'abord par la mise en place d'un **pass transport multimodal régional**.

L'organisation du travail, avec les horaires décalés et le télétravail, est la seconde proposition avancée par les participants.

Les participants ont ensuite proposé que soient développés les transports en commun « spécialisés », tels que les **navettes entreprises, les transports scolaires**, qui pourraient être rendus obligatoires) ou les **pedi/vélobus scolaires et extrascolaires**.

Les participants considèrent également que l'amélioration des **performances des transports en commun et modes actifs** (ponctualité des TER, amplitudes horaires des bus, lignes de bus rapides directes, sécurité des pistes cyclables) serait de nature à modifier les comportements.

Enfin, ils ont proposé **d'offrir les livraisons aux personnes qui font leurs achats à pied ou en vélo**, de développer des **parkings de covoiturage** bien identifiés et sécurisés, de mettre en place des systèmes de **péage en fonction du taux d'occupation du véhicule**, de décliner le système des **vélos bleus** de la Métropole Nice Côte d'Azur et **d'aménager le territoire** pour réduire les distances entre les pôles de vie, d'emploi, d'études et de services.

3. Les suites

- Jusqu'au 11 mars 2019, concertation publique et recueil des avis du public via :
 - Un atelier digital : [https://fr.surveymonkey.com /r/concertation-pdu-casa](https://fr.surveymonkey.com/r/concertation-pdu-casa)
 - Une adresse mail : mobilite@agglo-casa.fr
 - Une adresse postale : PDU CASA - Les Genêts - 449, route des Crêtes - 06901 Sophia Antipolis Cedex
 - Des registres de révision du PDU mis à disposition dans les mairies de la CASA.
 - Des registres mis à disposition dans chaque mairie
- Mars-Juin 2019 :
 - Réunion publique de partage du plan d'actions du PDU révisé, enrichi des contributions de la concertation
 - Formalisation du PDU révisé
- Fin 2019 : procédure d'approbation du PDU.

4. Annexe : verbatim de l'atelier

Les contributions des participants sont présentées dans les tableaux ci-dessous, classées par ordre décroissant de nombre de votes reçus lors de la séquence de hiérarchisation.

4.1. Comment réduire mes déplacements ?

ACTIONS	VOTES
Maintenir et développer les commerces de proximité ou ambulants	9
Ramassage scolaire sécurisé afin d'éviter les engorgements récurrents à proximité des écoles (appli de traçage pour suivre l'élève en temps réel)	8
Renforcer le maillage des réseaux de transport en commun (maxi 500m pour trouver un arrêt de bus)	7
Favoriser la solidarité et la communication de voisinage (ex : Nextdoor appli)	5
Gratuité des transports (avec participation forfaitaire)	5
Horaires adaptés à vie nocturne (théâtre, ciné) + dimanche	5
Voir retour relais nocturne fin de bus accord avec taxi ou Uber pour le prix du ticket de bus	5
Sécurisation pistes cyclables et piétonnes + arceaux stationnement devant commerce	5
Développer la piétonisation des lieux (bord de mer...)	4
Navettes gratuites à développer centre-ville	4
Navettes maritimes non polluantes	4
Développement de la fibre accessible à tous	3
Aide acquisition vélo électrique	3
Télétravail max (20 à 30%) + téléconférences <ul style="list-style-type: none"> - Impossible / obligation → solution : habiter au plus près - Accords d'entreprise - Activité adaptée / adaptable - Loi / partenaires sociaux - Coût et monopole des opérateurs de la fibre optique - Système de déconnection pour éviter la surcharge - Occasionnel ou régulier : éviter le 100% → isolement 	2
Favoriser la marche à pied pour les écoles	1
Parkings de délestage	1
Participation financière des employeurs pour abonnement bus	1
Entretien et amélioration des routes et trottoirs	1
Faire prendre conscience des enjeux / pollution	1

Participation financière à établir pour récompenser les personnes utilisant vélo ou marche à pied	1
Pédibus pour les scolaires (cheminement piétons)	
Inciter les citoyens avec mesures financières (bons d'achat par ex)	
Appli C mabule (covoiturage, auto-stop)	
Optimisation des besoins nécessitant des déplacements (gain de temps et €)	
Parking accueil tourisme	

4.2. Comment réduire la place de la voiture individuelle ?

ACTIONS	VOTES
Stopper les constructions des grands centres commerciaux et encourager les commerces de proximité (ex : échec du Polygone, Opensky = trafic x 2)	13
Développer les pistes cyclables	11
Navette maritime reliant tous les ports CASA	9
Parking relais ((ex : création d'un parking relais de 500 places à côté du pôle multimodal)	8
Plus de place pour les vélos dans les TC	5
Augmenter les incitatifs financiers pour les entreprises (primes TC + IKV) → accords entreprises + partenaires sociaux	5
Gratuité des transports	5
Maintenir offre de services et commerces de proximité + livraisons	4
Renforcer le ramassage scolaire (ex : USA) pour supprimer les déplacements parents	4
Couloirs de bus et pour les voitures qui covoiturent (vignettes + caméras)	4
Synchroniser les moyens de transports sur toute la CASA (les 2 métropoles Nice / Antibes Cannes) « approche globale »	4
Meilleure communication des TC (temps réel)	4
Les grandes entreprises doivent affréter des bus pour le ramassage en grand nombre et augmenter la fréquence des passages	3
Offre de TC (à la carte, fluide, soirée, nuit)	3
Santé : Marcher à pied pour le dernier kilomètre (entre le terminus et l'entreprise) → 30 minutes recommandées pour la santé + éclairage public	3
Coût : 10K€ / salarié x 20 000 salariés → sensibiliser les entreprises pour financer les moyens et réduire la pollution	2
Créer une application pour sensibiliser aux coûts excessifs d'utilisation et de possession d'un VL	2
Covoiturage avec avantages supplémentaires	2

Partage des voitures autopartage	2
Créer un « blablacar » PACA efficace et incontournable (max de pub)	2
Développer le covoiturage aux arrêts de bus par exemple	1
Construire des logements à côté des lieux de travail (ex : Sophia)	1
Contraindre le stationnement	
Diminuer la taille des voitures	
Coordination des différents TC (tarif unique, horaires...)	
Partage des parkings (domicile, travail, public...)	

4.3. Comment favoriser la marche à pied et le vélo ?

ACTIONS	VOTES
Stationnements vélos à multiplier : pauvre sur CASA → à développer sur lieux publics (ex : maison des Associations : rien)	7
Encourager l'usage par les plus jeunes : Pédibus et Vélobus pour l'école, encadré par la mairie. En plus ça rend les enfants autonomes. Ça libère les parents : pas de voiture, pas d'horaire, de bouchon.	5
Accueil des vélos dans les bus – trams (et les autres)	5
Vélo bleu électrique – même service que Métropole – compatible	5
Action de la Police municipale : respect des trottoirs, des pistes cyclables.	4
Sécuriser (caméras, éclairages)	4
Favoriser commerces de proximité en quartier	4
Meilleur maillage des pistes cyclables, travailler sur les coupures urbaines	4
Inciter les entreprises à proposer des stationnement vélo	3
Bonus à attribuer pour achat vélo électrique	3
Oublier création de nouveaux grands centres commerciaux	3
Aménagement pro-piéton/vélo : - Zone 30 km/h - Plus de pistes cyclables, meilleure qualité, conçues par et pour les cyclistes. Consulter les associations. Pas sur les trottoirs, pas de chicane, pas de poteau.	3
Poser des panneaux pour alerter les automobilistes : attention vélo, distances de sécurité, etc...	2
Avoir une personne dédiée au Conseil municipal	2
Ne pas développer le vélo au détriment des piétons / PMR (envahissement des trottoirs).	2
Réduire vitesse autos – marquage au sol	2
Création « véli-lib »	2

Intermodalité :	2
- Possibilité de prendre vélo dans bus (à certains horaires) → présence de crochets à l'arrière	
- Réglementation des overboards et trottinettes pour sécuriser les piétons → sur piste cyclable avertisseurs	
Accompagner / encadrer les nouvelles constructions / installations pour prévoir l'accès et le stationnement vélo	1
Pour la marche à pied : il faut des bancs publics, il faut de l'ombre. Dégager les haies qui envahissent le trottoir.	1
Favoriser zones piétonnes	1
Éclairage photovoltaïque dès la tombée de la nuit pour sécuriser piétons	1
Développer culturellement la marche :	1
- Randonnées = faire connaître les circuits (Brague, Puissanton...)	
- Évènements sportifs (sponsorisés par grandes marques pour prix chaussures)	
Couloirs de bus utilisables par covoiturage	1
Faire prendre conscience au citoyen de mieux organiser son temps pour se rendre à pied	1
Spots publicitaires pour encourager marche à pied et vélo	1
Sécurité cyclisme :	1
- Route de Nice – bande d'arrêt d'urgence étroite → transformation en voie cyclable	
- Sécuriser franchissement A8 Villeneuve	
- Séparer pistes avec bordures	
- Loi Laure – aménagement cyclable pendant travaux	
Fermeture Cap d'Antibes aux voitures le dimanche.	1
Itinéraire doux Fontonne – Antibes centre le long de la voie ferrée côté terre	1
Trottoirs plus larges	1
Développer pistes cyclables et trottoirs (surtout ville et grands axes)	
Commerces ambulants	
Pénaliser conducteur seul (domicile-travail)	
Faire tester des itinéraires cyclables aux conseillers municipaux 1 fois par mois.	
Promenade de bord de mer Antibes - Villeneuve	
Transport par câble	
Pour le Pédibus de proximité immédiate, s'appuyer sur les habitants (bénévolat ou avec prise en charge financière)	
Réseau cyclables existant et projeté pas assez ambitieux	

4.4. Comment développer l'usage des transports en commun ?

ACTIONS	VOTES
Renforcer le maillage y compris TER pour les habitants de la CASA	10
Gare TER / SNCF sur Sophia en priorité (abonnement couplé)	8
Gratuité des transports en commun	7
Améliorer la communication / informations / panneaux d'affichage aux arrêts (brancher les panneaux L100)	6
Adaptations à apporter à tous les besoins de déplacement (correspondances SNCF, spectacles, WE...)	5
Augmentation des cadences, notamment le soir et le dimanche	5
Améliorer les connections / relais entre gares SNCF / TC	4
Créer des parkings / quartiers et des parkings relais	4
Bus – tram : au + vite, c'est beaucoup trop long	3
Autre ligne de bus – tram Villeneuve - Vallauris	2
Améliorer la propreté des arrêts, des bus (l'été) → changement sous-traitant	2
Développer l'offre de TC / quartiers, renforcement trajets / cadence (amélioration des connections intervilles et intravilles) → étendre les plages horaires / soirée culture	2
Intermodalité bus + vélo 1 même ticket	2
Développer navettes bateau – notamment l'été	2
Voie bus dédiée avec véhicules plusieurs occupants	2
Correspondance entre les modes de transport	1
TC = moins de flexibilité des horaires : il faut des trajets TC plus rapides et des plages horaires plus importantes (> 20h)	1
Lignes plus directes (en particulier Sophia)	1
Aménager branches en site propre sur Sophia et points bloquants	
Cars de ramassage scolaire (maternelle, primaire) – existe déjà dans Moyen / Haut Pays (Valbonne...) - Ce serait trop long en centre-ville la tournée de ramassage - éviter la voiture pour déposer l'enfant puis continuer en voiture au travail	
Pédibus (attention écoles privés sous contrat)	
Crèche en entreprise – d'autres choses peuvent être financées par l'entreprise	
Gratuité a un coût (bien commun) → quel est le coût voiture, parking, infrastructure – faire un bilan coût – avantage	
Améliorer le transport à la demande : difficile pour les contacter –	
Les gens prennent leur voiture car c'est 4 fois plus rapide qu'en TC	
Mutualiser les arrêts de bus / covoiturage	

4.5. Comment modifier mes pratiques de mobilité ?

ACTIONS	VOTES
Pass transport multimodal et régional	9
Navettes entreprises	5
Pédibus scolaire (vélobus)	5
Inciter les entreprises à développer les horaires décalés	5
Télétravail	4
Développer le transport scolaire / le rendre obligatoire	4
Ponctualité des TER – diversifier les offres / horaires	3
Impossibilité de rentrer de Nice le soir tard – obligé de prendre sa voiture !	3
Offrir livraison aux gens qui viennent aux commerces à pied / vélo	2
Parkings pour le covoiturage (ex : aux Semboules) bien identifiés et sécurisés.	2
Tarifcation péage suivant l'occupation de la voiture (pas assez connu, à développer)	2
Améliorer la sécurité des pistes cyclables	2
Système de vélos bleus comme à Nice	2
Bus rapide / direct (autoroute Antibes / Cannes)	1
Offre de transport pour activités extra scolaires	1
Distribuer les activités (centres commerciaux, bureaux, grandes écoles...)	1
Actions sensibilisation aux employeurs - Correspondants mobilité	
Continuité des cheminements sur les trottoirs (ex : vers Casto)	
Conciergeries en entreprises	
Sites ou applications de covoiturage inconnus du public	
Vestiaires / douches à adapter pour les cyclistes	
Tournée des commerçants / camions qui circulent - boulanger	
Taxi (payé employeur) pour le dernier co-voitureur	
Autopartage	